

Les initiatives de l'Université de Poitiers pour les étudiants parents ; des crèches dans 11 universités

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°445411 - Publié le 01/07/2026 à 10:00

Imprimé par - abonné # - le 03/07/2026 à 09:53



Les intervenants de la table-ronde sur la parentalité le 04/05/2026. - © News Tank

Une réflexion sur la parentalité étudiante s'est engagée à l'Université de Poitiers et a donné naissance à des dispositifs, indique Romain Quesnel, responsable de l'action associative et de la vie étudiante à la Maison des étudiants de l'établissement. Il s'exprime lors d'une rencontre sur la parentalité étudiante organisée par la CPED (Conférence permanente des chargé(e)s de mission et référent(e)s égalité et diversité), le 04/05/2026, à l'Université de Lille.

« La communauté des étudiants parents à l'université en France est assez mal connue. Un certain nombre d'étudiants ne déclarent pas leur situation de parentalité, notamment au moment des inscriptions. Cela complique l'identification des besoins et la mise en place d'accompagnements adaptés », indique celui qui est aussi co-président du RVE (Réseau vie étudiante).

La parentalité étudiante est selon lui en train de s'imposer comme une thématique nationale. Il cite notamment le développement de crèches universitaires — News Tank en a recensé 11 — ainsi que la création d'arbres de Noël dans plusieurs académies ou encore les travaux menés autour d'un statut d'étudiant parent à l'Université Paris 8.

Le réseau souhaite un accueil unique pour regrouper dans une même logique d'accompagnement les étudiants ayant des besoins particuliers tout au long de leur parcours, qu'ils soient en situation de handicap, aidants, étudiants parents ou confrontés à des difficultés particulières. « Souvent, les étudiants parents ne disposent pas d'un service clairement identifié. Une entrée unique permettrait de simplifier l'accès aux droits et aux aménagements. »

Les dispositifs nationaux comme « Universités inclusives », « Services publics plus » ou encore « Campus 2030 », pourraient d'après Romain Quesnel contribuer à faire émerger ce modèle.

Rassembler une communauté dispersée

Les premiers travaux menés à Poitiers trouvent leur origine dans la Maison des étudiants, née en 1998, qui regroupe les services de vie étudiante, les activités culturelles et, plus récemment, la mission égalité-diversité.

« C'est une lettre d'information de l'OVE (Observatoire national de la vie étudiante) qui a suscité nos premières réflexions. Le sujet a beaucoup fait réagir dans l'équipe, notamment parmi des collègues qui avaient été mères pendant leurs études », indique Romain Quesnel.

Très vite, l'établissement décide d'aller à la rencontre des étudiants concernés. En 2017, il organise ainsi un premier arbre de Noël destiné aux enfants d'étudiants, auquel participent une soixantaine d'étudiants parents.

« L'objectif était simple : comment rassembler une communauté dispersée dans l'établissement et créer un premier moment de rencontre ? Nous avons découvert une multitude de parcours et souvent des situations cumulant plusieurs difficultés », indique-t-il.

Des besoins clairement identifiés

À la suite de cette première rencontre, un collectif d'étudiants parents se constitue et commence à se réunir régulièrement. Ces échanges permettent de faire émerger plusieurs besoins, selon Romain Quesnel :

- « Ce qui ressort très fortement, c'est la nécessité d'agir sur l'aménagement de la formation pour les étudiants parents et futurs parents. »
- « Les étudiants évoquent un isolement social, mais aussi pédagogique. Beaucoup ont le sentiment de ne pas être identifiés ou compris au sein de leur formation. »
- « Certaines universités ont réussi à développer des crèches universitaires et cela constitue évidemment un levier important. La question est surtout de disposer d'un mode de garde compatible avec les contraintes des études. »

« L'enjeu est de reconnaître l'existence même de la parentalité étudiante afin de pouvoir ouvrir des droits et mettre en place des aménagements. Il s'agit de donner aux équipes pédagogiques un cadre leur permettant d'agir. »

Les 11 crèches universitaires recensées par News Tank

- L'Université de Lille est la première université à avoir proposé à ses étudiants une crèche, initialement située à Lille, en 1974. La crèche a ensuite déménagé sur le campus Pont-de-Bois, en 1984. 35 berceaux y sont mis à disposition.

Une autre crèche (les Astromômes) a depuis vu le jour sur le campus Cité scientifique en 2015. Elle est co-gérée par l'université et la Ville de Villeneuve-d'Ascq. 17 berceaux sont à destination de l'Université de Lille (personnels et étudiants) et 17 berceaux à destination des personnels de la ville de Villeneuve-d'Ascq.

- La faculté des sciences de Sorbonne Université dispose aussi d'une halte-garderie sur le campus Pierre et Marie Curie pour les enfants des étudiants (prioritairement inscrits en doctorat et en master) et des personnels de Sorbonne Université.
- À l'Université Clermont Auvergne, la crèche universitaire « Les Pascaloups » accueille 40 enfants de personnels et d'étudiants, âgés de deux mois et demi à quatre ans. Cette structure multi-accueil, inaugurée en 2015, est située sur le campus des Cézeaux, à Aubière.
- À l'Université de Bordeaux, la crèche interuniversitaire P'tit Campus, située sur le campus de Talence, accueille les enfants des étudiants et des personnels du domaine universitaire bordelais.
- À l'Université de Caen Normandie, la crèche Campus 1, implantée sur le campus historique de l'université, elle fait partie du Centre de la petite enfance et accueille les enfants des étudiants et des personnels. La crèche Campus 2, située sur le campus scientifique, elle complète l'offre de garde proposée par l'université.
- La P'tite Fac, pour l'Université Bourgogne Europe, est une crèche parentale installée sur le campus de Dijon propose un accueil privilégié aux enfants des étudiants et des personnels de l'université. Il s'agit d'une structure associative, qui a fêté ses 40 ans en 2025. Elle accueille aujourd'hui 57 enfants sur le campus de Dijon.
- À l'Université Lumière Lyon 2, sur le campus Porte des Alpes à Bron, la structure Equal offre des places aux enfants des étudiants et des personnels de l'établissement.
- La crèche de l'Université Paris-Dauphine a accueilli les premiers bébés dès la création de Dauphine, en 1968. Elle est accessible aux enfants des étudiants et des personnels de l'établissement, et dispose de 23 berceaux.
- La crèche Saint-Jacques, à Paris, n'est pas rattachée à une université particulière, elle accueille les enfants de l'ensemble des étudiants parisiens.
- Clair de Lune, à l'Université Rennes 2, est une crèche parentale située à proximité du campus Villejean favorise l'implication des familles dans son fonctionnement.
- L'Université de Toulouse dispose de la crèche Upsimôme. Elle a ouvert en 2008 et accueille 90 à 100 enfants.

- À l'Université de Perpignan Via Domitia, la micro-crèche Les Écureuils est destinée aux enfants des étudiants et des personnels de l'établissement. Elle est ouverte depuis 2017.

Du collectif à l'association

Afin de structurer sa dynamique, le collectif d'étudiants parents se transforme progressivement en association.

« Cela permet de créer du lien entre les étudiants parents, de partager des informations, de développer l'entraide, parfois du tutorat, et même d'accompagner les nouveaux arrivants avant leur entrée à l'université », indique Romain Quesnel.

Cette organisation devient un relais entre les étudiants concernés et les services de l'établissement. Parallèlement, plusieurs actions voient le jour. Les événements fédérateurs sont maintenus, notamment l'arbre de Noël et un pique-nique de fin d'année. L'université adapte également certains dispositifs d'aide sociale.

« Nous avons intégré des spécificités liées à la parentalité dans notre dispositif de paniers solidaires. Les étudiants parents peuvent bénéficier d'un format familial plutôt que d'un panier individuel. »

Répondre aux situations d'urgence

L'une des initiatives concerne la création d'un espace dédié à la petite enfance au sein de l'épicerie sociale et solidaire de l'université.

« Ce projet est né d'une alerte des assistantes sociales et du service de santé étudiante. Elles observaient un nombre important de situations de grossesse accompagnées de difficultés matérielles importantes. »

En partenariat avec la Croix-Rouge, l'établissement met alors en place un système de prêt ou de mise à disposition de matériel de puériculture.

« L'objectif est de pouvoir répondre rapidement à des situations d'urgence. Je pense notamment à une étudiante enceinte de huit mois qui se retrouvait sans aucun équipement pour accueillir son enfant. Nous avons pu l'accompagner immédiatement. »

Au-delà des aides matérielles, l'Université de Poitiers cherche également à intégrer les familles dans l'ensemble de ses actions de vie étudiante.

« Nous avons commencé à étendre certains dispositifs culturels aux étudiants parents et à leurs enfants. Nous travaillons avec la direction de la jeunesse de la ville afin d'améliorer l'accès aux modes de garde et aux loisirs. »

Donner à voir les réalités de la parentalité étudiante

Pour sensibiliser la communauté universitaire, l'établissement a également développé plusieurs projets culturels.

Parmi eux figure la collection « Carnets de vie », consacrée à différentes thématiques de société. Après des volumes sur le confinement ou les transidentités, un troisième ouvrage est dédié à la parentalité étudiante.

« Nous avons demandé à l'autrice Hélène Vignal de partager pendant plusieurs mois le quotidien d'étudiants parents afin d'en écrire les portraits. »

Entre octobre et novembre 2023, l'écrivaine accompagne plusieurs familles étudiantes. « Elle a passé du temps avec eux, chez eux, lors de sorties ou de repas. Cela a permis de produire des récits très proches de leur réalité quotidienne. »

Cette démarche est complétée par un spectacle vivant inspiré des témoignages recueillis. « C'est un formidable outil de médiation. Il permet de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à des réalités souvent méconnues », dit Romain Quesnel.



Université de Poitiers

L'Université de Poitiers est l'une des plus anciennes universités françaises. Elle a accédé aux RCE en 2010 et fait partie des trois ayant reçu la dévolution de son patrimoine, en 2011.

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) :

- [Ensip \(École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers\)](#)
 - [ENSAR \(École Nationale Supérieure des sciences Applicatives et du Risque\)](#)
-

Adresse du siège

15, rue de l'Hôtel Dieu
TSA 71117
86073 Poitiers Cedex 9 France

Général

Date de création	1431
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'ESR
Implantations (dont siège)	Poitiers (siège), Châtelleraut, Niort, Angoulême, Royan
Missions et spécialités	<ul style="list-style-type: none">• Droit, économie, gestion ;• arts, lettres et langues ;• sciences humaines et sociales ;• sciences, technologies, santé ;• sciences et techniques des activités physiques et sportives.
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• Sept unités de formation et de recherche (UFR) ;• une école d'ingénieurs : Ensi Poitiers ;• un Inspé ;• quatre instituts ;• une fondation.
Alliance d'universités européennes	EC2U (membre fondateur en 2020)
Présidence	Présidente : Virginie Laval (élue le 30/11/2020 et réélue le 02/12/2024)

Effectifs étudiants

2006-07	24 839
2007-08	23 862
2008-09	25 030
2009-10	25 558
2010-11	24 683

2011-12	24 425
2012-13	24 044
2013-14	24 971
2014-15	24 898
2015-16	26 093
2016-17	26 686
2017-18	27 523
2018-19	26 368
2019-20	29 664
2020-21	31 002

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	192
2020-21	169
2019-20	157
2018-19	168
2017-18	134
2016-17	187
2015-16	56
2014-15	66
2013-14	171
2012-13	172

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	924
2022-23	933
2021-22	932
2020-21	946
2019-20	944

2018-19	932
2017-18	943
2016-17	954
2015-16	951
2014-15	966
2013-14	953
2012-13	948
2011-12	947
2010-11	958

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	262,6 M€
2022	256,7 M€
2021	246,2 M€
2020	232,0 M€
2019	237,6 M€
2018	237,5 M€
2017	232,1 M€
2016	227,8 M€
2015	223 M€
2014	225,8 M€
2013	225,0 M€
2012	222,7 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	211,8 M€
2022	201,4 M€

2021	194,4 M€
2020	190,4 M€
2019	187,8 M€
2018	186,0 M€
2017	183,8 M€
2016	181,2 M€
2015	178,0 M€
2014	176,9 M€
2013	174,2 M€
2012	170,1 M€
2011	171,1 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	30,7
2022	108,1
2021	113,1
2020	94,3
2019	88,4
2018	77,2
2017	50,7
2016	57,8
2015	47,0
2014	46,6
2013	44,4
2012	34,5
2011	28,4

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences

Vague 1 (2021) : 16M€

NCU	Projet ELANS (2018) : 9,5M€
EUR	Vague 2 (2019) : 5,5M€ pour 1 projet
AMI Demoes (2021)	Projet Dem'Up : 5,75M€
Saps	Vague 1 (2021) : 100k€
ASDESR (2023)	Projet IMPACT-UP : 3,7M€

Fiche n° 1498, créée le 19/02/2014 à 11:42 - Màj le 30/06/2026 à 17:06

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »